



Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du RCSM tenue le jeudi 27 novembre 2014 :

Considérant le dépôt par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'une carte proposant de faire passer de 9 à 7 le nombre de commissions scolaires en Montérégie;

Considérant la volonté des commissions scolaires de la Montérégie de contribuer à l'équilibre des finances publiques;

Considérant que le découpage proposé affecte substantiellement l'intégrité territoriale des commissions scolaires actuelles pour coller à la réalité des territoires administratifs des villes et des MRC, ne respectant pas toujours les bassins d'alimentation naturelle des établissements scolaires, particulièrement au secondaire;

Considérant que ce projet compromet sérieusement la stabilité et la continuité dans l'offre des services éducatifs, pour plusieurs élèves du secondaire, en septembre 2016, notamment sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant que les commissions scolaires doivent prendre le temps de consulter les acteurs immédiats et les partenaires, et d'analyser les impacts en matière de coûts et de services aux élèves d'une telle proposition dans leurs milieux respectifs;

Considérant qu'aucune étude n'a été déposée par le ministre sur les économies anticipées par les regroupements proposés en lien avec les impacts sur l'organisation des services aux élèves et leur réussite éducative;

Considérant que le niveau des dépenses administratives des commissions scolaires de la Montérégie est autour de 4%;

Considérant que le ministre s'est dit ouvert à accueillir des propositions qui contribueraient à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière d'efficience et de saine gestion des finances publiques;

Considérant que les analyses de la Commission scolaire des Patriotes démontrent que les coûts liés au scénario proposé pour cette commission dépassent les économies anticipées pour tout le Québec;

Il est résolu, au nom des élèves et d'une saine gestion des finances publiques :

De demander à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) d'intercéder auprès du ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport afin d'obtenir de sa part les analyses mesurant les impacts des fusions proposées sur les économies anticipées et les services aux élèves;

De demander au ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport d'accueillir les propositions de modifications des commissions scolaires membres du regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM);

D'appuyer l'avis que la Commission scolaire des Patriotes déposera au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Cette résolution a été proposée par M. Pierre Boudreau, vice-président de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, et adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, reading "Andrée Bauchard". The signature is written in a cursive, flowing style.